

BOUCHAOU ATHLETIQUE CLUB

Association agréée le 29/06/05 sous le n° 325

Centre Culturel

Aïssa Messaoudi Hussein Dey Alger

Site web: www.as-bac.com

Procès Verbal de L'Assemblée Générale Ordinaire 2005/2006

L'an deux mil six et le vendredi quinze (15) du mois de septembre, à 10 h 00, s'est tenue au niveau de la forêt de Bouchaoui, l'AGO de la saison sportive 2005/2006 de l'AS-BAC sous la présidence de monsieur DAIMALLAH.

Prenant la parole, ce dernier prononça une allocution dans laquelle il souhaita la bienvenue aux membres présents de l'Association. Il les remercia, également, d'être venus si nombreux pour prendre part à leur l'Assemblée Générale. Il déplora, cependant, la forte pluie qui s'abattait d'une façon ininterrompue. Ce contretemps a, selon lui, mis l'Association dans l'impossibilité de tenir sa réunion, en plein air et dans une ambiance festive.

Le président communiqua, ensuite, le résultat obtenu par l'opération de pointage des membres présents, grâce auquel le quorum atteignit le niveau permettant à l'Assemblée Générale de se tenir valablement.

En effet, sur les 135 membres adhérents de l'Association, 73 ont apposé leurs signatures sur la feuille d'émargement. Ce nombre représente un taux de présence de plus de 54%. Il y a lieu, également, de signaler la présence d'un certain nombre de sportifs ne dépendant pas encore de l'ASBAC mais qui ont été conviés à l'Assemblée Générale Ordinaire, pour assister en tant qu'observateurs.

Après avoir achevé son allocution de bienvenue, le président déclara la séance ouverte et proposa l'ordre du jour qui, soumis au vote, fut adopté à l'unanimité des membres présents. Ce dernier comporte les points suivants.

Ordre du Jour:

- 1.- Lecture et adoption du bilan moral
- 2.- Lecture et adoption du bilan technique
- 3.- Lecture et adoption du bilan financière
- 4.- Lecture et adoption du programme des activités de la saison 2006/2007
- 5.- Divers.

1.- Lecture et adoption du bilan moral:

Sa lecture faite par monsieur YAHIAOUI, 1er vice président de l'Association, a suscité un riche débat à l'issue duquel il a été retenu ce qui suit:

Au sujet du sponsoring :

M. BENDIB : La recherche d'aides financières, auprès de partenaires industriels et économiques susceptibles d'être intéressés par la publicité est une mission qui incombe non seulement aux membres du Bureau Exécutif, mais aussi à tous les membres de l'Association. Il est toutefois, rappelé que les initiatives individuelles, prises dans ce domaine, doivent, toujours aboutir à la passation officielle d'un contrat entre le partenaire et le Bureau Exécutif, seul organe habilité à concrétiser une telle opération, au nom de l'Association. A ces partenaires, l'Association est en mesure, à travers ses différentes activités sportives, de procéder à une large diffusion de leurs images.

M. SI LARBI Redouane : Les Entreprises établissent généralement leurs prévisions budgétaires avant la fin de l'année. Pour avoir quelques chances de figurer sur ces prévisions, il est nécessaire de commencer la prise de contact dès maintenant.

Au sujet du siège de l'Association :

M. MERZOUK : Qu'en est-il des démarches effectuées auprès du Directeur Général des Forêts pour l'installation du siège de l'Association ?

M. YAHIAOUI : Le DGF a émis un avis favorable à notre demande, et a promis de nous octroyer un espace au niveau du site, dès qu'il aura terminé l'opération d'assainissement dont bénéficie actuellement la forêt de Bouchaoui.

Au sujet du Raid Marathon :

M. DAHIMEN : Sur quels critères le Bureau s'est basé pour sélectionner les camarades qui ont participé au premier raid marathon ?

M. DAIMALLAH : Par manque d'expérience dans ce domaine, le Bureau n'avait fait qu'enregistrer, après coup, la participation de dix (10) de nos camarades à cette compétition. Nous ne savions même pas que parmi eux, cinq (05) avaient réussi à se faire sponsoriser par une société de transport maritime qui avait pris à sa charge le paiement des billets.

M. DJERIBI : En tant qu'organisateur de ce marathon, j'ai tenté d'intéresser le maximum de membres de l'Association par l'organisation d'un exposé avec projection d'images sur écran au niveau du site même de Bouchaoui. Un dossier contenant des prospectus a même été remis au Bureau de l'Association. Mais les responsables de ce dernier ne s'étaient pas suffisamment impliqués dans cette opération.

MM. HADJADJ et MAHSAS :

Les cinq participants à ce marathon ont bénéficié des billets d'avion grâce à une initiative personnelle introduite auprès de la Société MERSK. Le reste de la prise en charge a été assurée, gracieusement, par M. DJERIBI.

Le débat ayant pris fin, le bilan moral, soumis au vote des membres présents de l'Assemblée Générale, fut adopté à l'unanimité.

2.- Lecture et adoption du bilan technique:

Sa lecture faite par monsieur FERAG, Directeur Technique de l'Association, a suscité les interventions suivantes:

Au sujet de la sécurité des compétitions :

MM. GHERBI et HASSAN Aziz : L'organisation des compétitions du challenge sur l'autoroute, présente un risque réel pour nos coureurs. Il serait préférable de choisir un autre circuit plus sécurisé.

Mme YOUNSI : Il est très difficile de trouver un autre circuit, meilleur que celui de l'autoroute, sur lequel, d'ailleurs, nous n'avons jamais enregistré d'accident. Il serait peut être utile d'intensifier les mesures de protection.

Au sujet de l'autorisation de la Wilaya :

M. HAMADOU : L'occupation de la voie publique pour l'organisation d'une manifestation sportive est soumise, obligatoirement, à autorisation préalable des services de la Wilaya.

M. HAMOUDI : Pour obtenir cette autorisation, il y a lieu de constituer un dossier et le transmettre à la Wilaya, avec une demande, quinze (15) jours avant la date de la compétition. Ce délai lui permettra d'étudier le dossier et dans le cas où l'autorisation est accordée, de donner les instructions nécessaires à ses services de sécurité.

Au sujet de la santé des coureurs:

M. HADJADJ : Il serait utile de prendre des mesures de sécurité sur le plan de la santé des coureurs.

M. DAHIMENE : L'idéal serait de suivre la courbe de progression de la performance de chaque adhérent.

M. DAIMALLAH : Nos sportifs bénéficient, à titre préventif, chaque année, d'une visite médicale au niveau du CNMS, avec épreuve d'effort.

Le débat ayant pris fin, le bilan technique, soumis au vote des membres présents de l'Assemblée Générale, fut adopté à l'unanimité.

3.- Lecture et adoption du bilan financier:

Sa lecture faite par monsieur SAFER, Trésorier de l'Association, a suscité les interventions suivantes:

Au sujet de la cotisation annuelle:

M. BENDIB : Certains membres n'ont pas réglé la deuxième tranche de leur cotisation comme ils l'ont promis.

M. SAFER : L'erreur a été d'avoir accepté le règlement de la cotisation en plusieurs tranches. Pour la saison 2006-2007, cette situation ne se répètera pas dans la mesure où la cotisation sera payée en un seul versement.

Après avoir voté le maintien la cotisation annuelle à 2400 Dinars, les membres présents de l'Assemblée Générale votent l'adoption du bilan financier à l'unanimité.

4.- Lecture et adoption du programme de la saison 2006/2007:

Sa lecture faite par monsieur FERAG, Directeur Technique, a suscité les interventions suivantes:

Au sujet de la communication :

M. HADHADJ : Il a été souvent constaté que des informations émanant du Bureau n'aboutissent pas à temps une partie de la base. Le Bureau devrait améliorer ses capacités de communication au sein de l'Association.

M. DAIMALLAH : Il est vrai qu'au niveau de la communication, le Bureau connaît réellement quelque faiblesse. La difficulté provient de l'absence d'un siège. Pour y remédier, nous avons tenté une expérience avec un tableau d'affichage qui s'est avérée non concluante dans la mesure où le mur, sur lequel nous avons voulu l'accroché, ne nous appartient pas. Toutefois, avec la création du Site Internet, la situation dans ce domaine sera certainement meilleure.

Au sujet de l'enrichissement du programme :

M. DJERIBI : Le Raid Marathon qui aura lieu le 02 mars 2007 est à ajouter au programme des activités de l'Association.

Mme YOUNSI : La course de relais est une activité qu'il serait intéressant de programmer pour la saison 2006-2007.

Après avoir accepté ces deux propositions, les membres présents de l'Assemblée Générale votent l'adoption du programme des activités à l'unanimité.

5.- Divers.

En marge des travaux de l'Assemblée Générale, M. DJERIBI Bachir, organisateur du Raid Marathon a décerné des diplômes à des participants de l'édition 2006 pour leur bon comportement. Il s'agit de MM. FERAG Nasser, YAHIAOUI Mohamed, HADJADJ Chakib et MAGHRISSI Hamid.

L'ordre du jour étant épuisé le Président lève la séance à 12h30.

Le Secrétaire Général :

M. ZEROUALI Hakim



Le Président :

M. DAIMALLAH Mohamed

